

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 1158016	Date d'inspection Le 12 mai 2023	
Nom de l'établissement Les Mini-Michis		Numéro de téléphone (506) 627-4125	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance
 -Ratio est respecté durant la visite
 -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
 -Mesure des locaux pour attribuer à chaque local le nombre d'enfants permis dans l'espace désigné
 -Discussion et révision du plan de la direction dans l'amélioration et l'ajout de matériel dans l'air de jeu extérieur
 -Discussion avec la direction ainsi que deux éducatrices dans des alternatives dans l'organisation et la restructuration d'un groupe. Un contact sera fait auprès de l'agente pédagogique demandant une évaluation et/ou support pour enfant et le personnel éducatif, une référence sera faite pour que l'établissement reçoive du soutien d'un tiers parti.

Observations : Durant la visite, certains groupes d'enfants mangent leurs dîners, d'autres se préparent à la sieste. Tandis que d'autres groupes sont en période de réveil, les enfants font des jeux calmes assis avec les éducatrices.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 mai 2023

Date

original signé par
Alda Poirier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 mai 2023

Date